

BOUGHALI ET KURTULMUS RENFORCENT LES RELATIONS BILATÉRALES TOUT EN PLAIDANT
POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES

UN APPEL FORT POUR LA PAIX EN PALESTINE ET AU LIBAN

Page 2

PROTECTION
DES VULNÉRABLES

LANCEMENT
DE LA VACCINATION
CONTRE LA GRIPPE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5121 | Mardi 15 octobre 2024- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTE MORTEL
À OUARGLA

TROIS VICTIMES
DANS UN DRAME
ROUTIER

Page 16

VISITE HISTORIQUE DE LA PRÉSIDENTE INDIENNE DROUPADI MURMU EN ALGÉRIE

VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION BILATÉRALE

Page 3



CAN-2025 / TOGO-ALGÉRIE (0-1)



LES «VERTS» EN PHASE FINALE

Page 8

■ LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS
PUBLICS
DÉCLASSEMENT
DES TERRES AGRICOLES

Page 4

■ PRODUCTION ET EXPORTATION
DE L'HYDROGÈNE VERT
SONATRACH S'ALLIE
À L'ENTREPRISE CEP SA

Page 5

■ INVESTISSEMENTS, RÉDUCTION
D'IMPÔTS ET EMPLOIS
CAP SUR LE GRAND SUD

Page 5

BOUGHALI ET KURTULMUS RENFORCENT LES RELATIONS BILATÉRALES TOUT EN PLAIDANT POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES :

Un appel fort pour la paix en Palestine et au Liban

Lors de la 149^e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient actuellement à Genève, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a joué un rôle central dans les discussions concernant la situation humanitaire critique en Palestine et au Liban.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Ces échanges ont mis en avant l'engagement ferme de l'Algérie envers la solidarité internationale, soulignant l'importance d'une action concertée pour faire face aux crises humanitaires qui frappent ces deux régions.

Rencontre avec le président du Conseil de la Choura iranien

Au cours d'un entretien avec le président du Conseil de la Choura iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, Boughali a abordé des questions cruciales liées aux récents événements en Palestine et au Liban.

Dès le début de leur rencontre, Ghalibaf a exprimé ses félicitations à Boughali pour la réélection du président algérien, Abdelmadjid Tebboune, témoignant ainsi des relations amicales et solidaires entre l'Algérie et l'Iran.

Les deux hommes ont ensuite discuté des conséquences désastreuses des bombardements sionistes, qui continuent d'affecter la population civile. Ghalibaf a partagé ses observations d'une visite récente dans le sud du Liban, où il a été témoin des conditions de vie misérables des habitants, exacerbées par l'absence d'aides humanitaires et de soutien international. Ce constat a profondément marqué Boughali, qui a réaffirmé l'engagement constant de l'Algérie à soutenir les peuples de Palestine et du Liban, rappelant les diverses aides humanitaires fournies par son pays au Liban avant les récentes escalades de violence. Boughali a insisté sur l'importance de mobiliser les instances internationales pour défendre les droits du peuple palestinien, affirmant que l'unité des factions palestiniennes est essentielle pour faire face à l'oppression sioniste. Il a également évoqué la 35^e session extraordinaire du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe sur la question palestinienne, soulignant la



nécessité d'un consensus pour adopter des mesures d'urgence visant à soutenir les droits palestiniens.

Dialogue avec Numan Kurtulmus : Renforcement des relations bilatérales

Boughali a également rencontré Numan Kurtulmus, président de la Grande Assemblée nationale de Turquie. Lors de cette réunion, les deux présidents ont échangé sur l'état des relations bilatérales, mettant en lumière la nécessité de les renforcer à tous les niveaux. Ils ont discuté des opportunités de coopération entre l'Algérie et la Turquie, notamment dans les domaines économique, politique et culturel. Les discussions ont également abordé des questions d'actualité qui préoccupent les deux nations, en particulier la situation tragique en Palestine et les défis auxquels fait face le Liban. Ils ont convenu que le renforcement de la coordination et de la concertation sur ces questions était crucial pour défendre les droits des peuples de la région et promouvoir la paix.

Engagement de l'Algérie contre le terrorisme : Intervention de Monder Bouden

Le vice-président de l'APN, Monder Bouden, a également joué un rôle actif lors de cette assemblée, en participant à une réunion du Groupe consultatif de

haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Au cours de cette réunion, il a présenté l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, soulignant que l'Algérie considère la paix et la sécurité en Afrique comme des priorités majeures. Bouden a mis l'accent sur l'importance d'une approche collective pour renforcer les capacités des pays africains dans leur lutte contre le terrorisme, en insistant sur la nécessité de la solidarité entre les nations africaines. Il a également plaidé pour une coopération renforcée dans les domaines de l'éducation, du développement socio-économique et de la lutte contre l'extrémisme, considérant ces éléments comme cruciaux pour traiter les causes profondes des conflits.

Forum des jeunes parlementaires : Un appel à la solidarité mondiale

En marge de l'assemblée, le député Mohamed Anouar Bouchouit a participé aux travaux du Forum des jeunes parlementaires.

Lors de cette session, les membres ont discuté des préparatifs pour célébrer le 10^e anniversaire du Conseil et des nouvelles initiatives à mettre en place. Bouchouit a souligné l'importance d'agir en tant que défenseurs des droits des jeunes, en particulier ceux qui souffrent de l'oppression et des effets des guerres.

Il a proposé une minute de silence en hommage aux victimes des massacres sionistes en Palestine et au Liban, insistant sur la nécessité de se mobiliser pour défendre les droits des populations

touchées par les conflits. Les participants ont convenu de qualifier la situation actuelle dans les territoires palestiniens et libanais de génocide, soulignant la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat. Cette demande a été intégrée dans la déclaration finale de la session de l'UIP, démontrant un consensus fort parmi les jeunes parlementaires pour promouvoir la paix et la justice.

Une diplomatie au service de la paix et de la justice

Les échanges qui se sont tenus à Genève ont mis en lumière le rôle actif de l'Algérie dans la défense des droits humains et le soutien aux peuples en détresse. La position de l'APN et de ses membres sur les questions de Palestine et de Liban démontre un engagement ferme en faveur de la justice et de la paix. À travers ces rencontres et discussions, l'Algérie cherche non seulement à renforcer ses relations bilatérales, mais aussi à contribuer à un dialogue international constructif en faveur des droits et de la dignité des peuples opprimés.

Ces initiatives illustrent le rôle croissant de l'Algérie sur la scène internationale et sa volonté d'être un acteur clé dans la promotion de la paix, de la sécurité et des droits humains à l'échelle mondiale. Alors que les crises persistent dans ces régions, l'engagement de l'Algérie en faveur de la solidarité et du soutien humanitaire demeure plus important que jamais, faisant de son rôle diplomatique un modèle à suivre pour d'autres nations.

M. H.

VISITE HISTORIQUE DE LA PRÉSIDENTE INDIENNE DROUPADI MURMU EN ALGÉRIE

Vers une nouvelle ère de coopération bilatérale

La visite d'État de quatre jours de la présidente de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, en Algérie, s'inscrit comme un moment charnière dans les relations entre les deux pays, marquant le début d'une ère de coopération renforcée.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Arrivée dimanche à l'aéroport international Houari-Boumediène, elle a été accueillie par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, qui a exprimé sa joie de recevoir la première présidente indienne à effectuer une telle visite. Ce geste symbolise non seulement les liens historiques qui unissent l'Algérie et l'Inde, mais aussi la volonté commune d'intensifier leur partenariat stratégique.

Accueil officiel et hommage aux martyrs

Lundi, Mme Murmu a été reçue avec honneurs au siège de la présidence algérienne. Après avoir salué le drapeau national, elle a passé en revue un détachement de la Garde républicaine, illustrant ainsi le respect et l'importance accordés à sa visite.

Un des moments marquants de son séjour a été sa visite au Sanctuaire du Martyr, où elle a rendu hommage aux héros de la Guerre de libération nationale algérienne. Ce geste témoigne de la reconnaissance indienne pour le sacrifice du peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance.

Accompagnée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, Mme Murmu a ensuite visité le Musée national du Moudjahid.

Ce musée, qui retrace l'histoire de la résistance algérienne, a permis à la présidente indienne de plonger dans la



riche histoire du pays et de comprendre les défis auxquels il a été confronté.

Dialogue bilatéral : Des relations historiques et une vision partagée

Les discussions entre Mme Murmu et M. Tebboune ont porté sur divers sujets, allant de la coopération économique à des questions géopolitiques. Le président Tebboune a mis en avant l'importance des relations algéro-indiennes, fondées sur une histoire de solidarité, d'amitié et de respect mutuel. Il a déclaré : «*Nous avons un legs historique commun qui nous unit dans notre quête de paix et de développement*».

Les deux dirigeants ont convenu de promouvoir les investissements et les échanges commerciaux, soulignant que le développement économique des deux nations est au cœur de leur coopération. «*Nous sommes déterminés à créer un environnement favorable aux affaires pour encourager les investisseurs à explorer de nouvelles opportunités en Algérie*», a ajouté le président algérien. Mme Murmu a également affirmé que l'Inde soutient les initiatives algériennes en matière de développement et a

exprimé son souhait de voir les relations entre les deux pays atteindre un niveau encore plus élevé. «*Nous sommes ici pour renforcer nos liens et explorer de nouvelles avenues de collaboration*», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse conjointe.

Projets communs et initiatives économiques

Les deux chefs d'État ont évoqué des projets spécifiques visant à renforcer la coopération économique, notamment à travers la création d'un forum d'hommes d'affaires. Ce forum a pour but d'évaluer les projets en cours et d'identifier de nouvelles initiatives pour revitaliser les relations économiques. Les discussions ont également porté sur la préparation de la prochaine session de la Commission mixte de coopération et de consultation politique, ainsi que sur les rencontres d'hommes d'affaires. La présidente indienne a souligné l'importance de l'investissement pour les deux pays, déclarant que la coopération économique est essentielle pour la prospérité mutuelle. Elle a également fait référence aux potentialités d'investissement dans divers secteurs, y compris l'énergie, les infrastructures et les technologies de l'information.

Convergence sur les questions régionales et internationales

Au-delà des enjeux économiques, les deux présidents ont discuté des défis géopolitiques actuels. Ils ont convenu de renforcer la coordination sur des questions d'intérêt commun, notamment la situation en Palestine et au Liban. Mme Murmu a exprimé son soutien à la cause palestinienne, un sujet qui résonne profondément en Algérie, connue pour son engagement envers les peuples en lutte pour leur autodétermination.

Les discussions ont également abordé les préoccupations sécuritaires régionales, telles que le terrorisme et l'extrémisme violent. Les deux dirigeants ont exprimé leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir la paix et la stabilité, non seulement dans leurs pays respectifs, mais aussi à l'échelle régionale et internationale. «*La solidarité entre nos nations est plus forte que jamais*», a déclaré Mme Murmu, affirmant que les efforts conjoints sont essentiels pour faire face aux défis contemporains.

Un partenariat stratégique pour l'avenir

La visite de Droupadi Murmu en Algérie est donc bien plus qu'un simple échange protocolaire. Elle marque le début d'une nouvelle ère de coopération, fondée sur des projets concrets et des engagements mutuels. Les deux nations, fortes de leur histoire commune, sont bien décidées à transformer leurs relations en un partenariat stratégique capable de relever les défis du XXI^e siècle. La présidente indienne a conclu sa visite en réaffirmant l'importance des relations algéro-indiennes, déclarant que les deux pays doivent continuer à œuvrer ensemble pour le bien-être de leurs peuples. Elle a insisté sur le fait que leur lutte contre le colonialisme et leur quête de développement et de prospérité partagée sont des moteurs puissants pour l'avenir.

En somme, cette visite historique représente une opportunité précieuse pour renforcer les liens entre l'Algérie et l'Inde. En travaillant ensemble, ces deux nations peuvent bâtir un avenir prospère et solide, basé sur une coopération mutuellement bénéfique, tout en restant fidèles à leurs principes de solidarité et de respect des droits humains. Le chemin à suivre est semé de défis, mais la volonté affichée par les deux dirigeants ouvre la voie à de nombreuses possibilités pour les années à venir.

M. H.



CLIMAT :

L'Algérie et les États-Unis signent un mémorandum d'entente

Lors de la 12e édition du Napec 2024 qui se déroule au Centre des Congrès Mohamed Ben Ahmed à Oran, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, et l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Elisabeth Aubin Moore, ont signé un mémorandum d'entente visant à promouvoir la collaboration dans le domaine de l'action climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le méthane, indique ce lundi un communiqué du ministère.

Cet événement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, notamment la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que des directeurs généraux de Sonatrach et Sonelgaz.

Selon les termes de cet accord, les deux parties s'engagent à renforcer leur coopération dans « la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ». Cela inclut des efforts pour identifier et réduire les sources d'émissions, en mettant l'accent sur le méthane, un gaz particulièrement puissant en matière de réchauffement climatique.

Pour ce faire, plusieurs activités seront mises en place, notamment l'organisation d'ateliers et de conférences pour partager des connaissances et des pratiques exemplaires, les échanges d'expertise entre les deux pays sur les technologies avancées visant à mesurer et réduire les émissions et la mise en œuvre de projets pilotes pour tester des solutions innovantes dans le secteur de l'énergie.

L'accord prévoit également « un échange d'informations sur les pratiques de pointe et les applications technologiques pertinentes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ».

Un des aspects clés de ce mémorandum est la volonté de favoriser la coopération entre diverses entités. Cela comprend non seulement les agences gouvernementales, mais également les institutions académiques, les centres de recherche et les entreprises nationales des deux pays. Cette approche collaborative est essentielle pour maximiser l'efficacité des efforts déployés et garantir que les meilleures pratiques soient mises en œuvre à tous les niveaux.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à répondre aux enjeux climatiques globaux. En collaborant avec les États-Unis, l'Algérie montre son engagement à prendre des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique, un défi qui nécessite une action collective et internationale.

Le succès de ce mémorandum d'entente pourrait également servir de modèle pour d'autres pays souhaitant renforcer leur coopération en matière de durabilité environnementale.

R.N.

LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

Déclassement des terres agricoles

Des parcelles de terres agricoles dans plusieurs wilayas viennent d'être déclassées pour la réalisation de logements et équipements publics, et ce, en vertu de trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel (JO) n 68.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Dans ce cadre, le décret 24-318 signé le 29 septembre dernier, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prévoit le déclassement de terres agricoles d'une superficie globale dépassant les 895 ha réparties sur 16 wilayas.

Il s'agit de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer dans la commune de Oued Goussine (wilaya de Chlef), d'un poste de transformation électrique 60/30 kv à Ifelain Ilmathen et d'un poste terminal arrivée de gaz à Tala Hamza (wilaya de Béjaïa), d'un centre national de données (wilaya de Blida), ainsi qu'un poste de transformation électrique 220/60kv et un lycée à Fréha (wilaya de Tizi Ouzou).

Dans la capitale, il est prévu de réaliser un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et d'une aire de stationnement du projet de 100 logements à Chéraga, un accès secondaire à l'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur à Rouiba, et un hôpital de 120 lits à Reghaïa.

Le déclassement concerne également des terres destinées à la réalisation d'un lotissements d'habitation de type social à Hammam Sokhna (wilaya de Sétif), d'un projet médico-social (wilaya de Sidi Bel Abbès), d'un poste de détente de gaz à Ain Berda, un collège à Eulma, une station d'épuration des eaux usées à Berrahel, un



lycée, collège et un cimetière intercommunal à El Bouni, et d'un collège à Cheurfa (wilaya d'Annaba).

Il est prévu aussi la réalisation d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) à Belkhir (wilaya de Guelma) d'un centre de maintenance à Oultène et d'une base logistique frigorifique d'une capacité de 15.000 m3 à Maarif (wilaya de M'sila), de cinq projet de Logement public locatif (LPL) dans les communes de Bordj Bou Arréridj, quatre autres à Tixter, Ras el oued, et à El Hamadia (wilaya de Bordj Bou Arréridj), ainsi qu'une mosquée à Baghliha (wilaya de Boumerdès).

A Tipaza, il s'agit de la réalisation de l'extension d'une station de pompage avec réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5000 m3 à Hadjout, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics à Chaïba, d'un poste de détente de gaz à Tipaza, d'un poste terminal arrivée de gaz à Sidi Rached, d'un poste terminal départ de gaz à Bourkika, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et de logement public locatif (LPL) et équipements publics à Bousmail, de trois écoles primaires à Bouharoun, Sidi amar et Cherchel, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics ainsi qu'un poste de détente de gaz à Douaouda.

La liste des projets prévus comprend également un stade multisports dans la commune d'Ain Defla, un lycée à Ain Toriki et un projet de logement AADL à Miliana, un projet de Logement public locatif (LPL), un lycée, deux écoles primaires, et deux collèges à Khemis Miliana et une écoles primaire à Ain Bouyahia (wilaya de Ain Defla), et une zone industrielle à Sidi Khettab (wilaya de Relizane). Selon le décret exécutif n 24-317, des parcelles de terres agricoles d'une superficie totale de 757 ha, dans trois wilayas, sont déclassées dans l'objectif de réaliser des pôles urbains.

Ces pôles seront construits à El Afroun (wilaya de Blida) à Bazoul dans la commune de Taher (wilaya de Jijel) et à Sidi Amar (wilaya de Tipaza).

Quant au troisième texte (le décret exécutif n 24-316), il prévoit le déclassement d'une parcelle de terre agricole d'une superficie de 25 ha située à Staouéli (Alger) pour la réalisation d'un hôpital militaire

M.H.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION S'EXPRIME :

Annnonce des vacances scolaires

Le ministère de l'Éducation nationale a établi le calendrier et les dates des vacances scolaires pour l'année scolaire 2024-2025.

Les vacances scolaires sont fixées comme suit :

- Vacances d'automne : du mardi 29 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024 (toutes les zones).

- Vacances d'hiver : du jeudi 19 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 (toutes les zones).

- Vacances de printemps : du jeudi 20 mars 2025 au dimanche 6 avril 2025 (toutes les zones).

- Vacances d'été pour les enseignants : à partir du jeudi 10 juillet 2025 en soirée. Pour les administratifs, les vacances d'été débiteront après la finalisation des opérations de fin d'année scolaire, incluant les réunions des conseils de classe, la publication des résultats des examens officiels et la remise des documents aux élèves.

Concernant la rentrée scolaire, elle est programmée comme suit : pour les zones une et deux, à partir du jeudi 24 juillet 2025 en soirée, et pour la zone trois, à partir du jeudi 17 juillet 2025 en soirée.

R.N.

PROTECTION DES VULNÉRABLES :

Lancement de la vaccination contre la grippe

Le ministère de la Santé a annoncé que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2024-2025 débutera le mardi 15 octobre 2024 et se poursuivra tout au long de l'automne et de l'hiver. Le ministère a souligné dans un communiqué l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière pour les populations les plus à risque de complications, notamment : les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques. Cela inclut également les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires chroniques, les troubles métaboliques tels que le diabète et l'obésité, ainsi que les maladies rénales, l'immunodéficience acquise ou congénitale, notamment pour les patients ayant subi une transplantation d'organes ou ayant des cancers sous-jacents, ou ceux vivant avec le VIH (SIDA) ou ayant subi une splénectomie, les personnes atteintes d'anémie falciforme, les femmes enceintes et les professionnels de santé. Le ministère a précisé

qu'il est essentiel de renouveler la vaccination contre la grippe saisonnière chaque année pour les personnes à risque, car le virus de la grippe subit des mutations chaque saison. Les vaccins recommandés par l'Organisation mondiale de la santé sont adaptés en fonction des virus circulants. Le communiqué a également mentionné que le vaccin contre la grippe est disponible dans les centres de vaccination habituels des établissements de santé publique, où il est administré gratuitement, ainsi que dans les pharmacies, où il est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Enfin, le ministère a insisté sur la nécessité pour tous d'adopter des mesures de protection : se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, utiliser un gel hydroalcoolique, limiter les contacts pour les malades, porter un masque et respecter la distanciation physique. Ces mesures de protection sont également efficaces contre le Covid-19.

R.N.

ZITOUNI ET LE VICE-COMMISSAIRE BRITANNIQUE DISCUTENT D'OPPORTUNITÉS :

Vers une coopération économique renforcée

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a rencontré lundi à Alger Ben Ainsley, vice-commissaire britannique au commerce pour l'Afrique, pour discuter des moyens de renforcer la coopération économique entre leurs deux pays, selon un communiqué du ministère.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Lors de cette réunion, à laquelle assistait également l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, les deux parties ont abordé les axes de collaboration, notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement, en lien avec les nouvelles orientations économiques de l'Algérie. M. Zitouni a souligné les opportunités d'investissement disponibles en Algérie, notamment



dans les secteurs prioritaires de la stratégie économique nationale. Il a insisté sur l'importance de renforcer le partenariat bilatéral en exploitant les opportunités commerciales et en partageant expertise et connaissances, afin d'augmenter les échanges commerciaux et d'élargir les domaines de coopération et d'investissement. De son côté, le vice-commissaire britannique a exprimé la volonté de son pays

de renforcer les relations bilatérales, mettant en avant le potentiel de l'Algérie et les réformes favorisant un meilleur climat des affaires. Les deux parties ont convenu d'établir un mécanisme visant à faciliter la coordination et le dialogue économique, dans le but de développer les partenariats existants et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération à l'avenir, conclut le communiqué. **M. H.**

PRODUCTION ET EXPORTATION DE L'HYDROGÈNE VERT

Sonatrach s'allie à l'entreprise Cepsa

PAR KAMAL HAMED

L'Algérie poursuit inlassablement ses efforts s'agissant de son ambitieux projet de production d'hydrogène vert. Un secteur dans lequel l'Algérie compte bien devenir un acteur majeur sur la scène internationale. Et c'est dans ce contexte qu'intervient la signature d'un mémorandum d'entente entre la Sonatrach et l'entreprise espagnole Cepsa. Ce document, signé hier à Oran porte sur la réalisation conjointe d'une étude de faisabilité pour le développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert et de dérivés, en Algérie, afin d'approvisionner principalement le marché européen. L'ambition de l'Algérie c'est de s'attaquer au marché européen. Un marché gigantesque qui offre moult opportunités de débouchés pour la production future algérienne. La cérémonie de signature qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie M. Mohamed Arkab, en présence de membres du gouvernement, du consul général d'Espagne en Algérie, ainsi que des P-dg de Sonatrach et de Sonelgaz et de Cepsa M. Maarten Wetselaar. Une présence de qualité qui indique clairement combien ce projet est très important. « Ce mémorandum prévoit la réalisation d'un projet d'hydrogène vert, en deux phases, dont la première est dédiée à la réalisation d'études pour l'évaluation de la viabilité, l'opportunité et la rentabilité du projet, alors que la seconde phase sera dédiée au développement du projet » indique un communiqué de Sonatrach rendu public hier. « Le développement conjoint du projet intégré contribuera aux objectifs des deux sociétés en matière de décarbonisation. Il comprend la construction d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse, des centrales solaires et éoliennes pour alimenter les électrolyseurs en énergie renouvelable, une usine de production de méthanol et/ou d'ammoniac vert ainsi que des installations de stockage, de transport et autres installations auxiliaires nécessaires à l'exploitation commerciale du projet » ajoute la même source. Afin de

réussir sa transition énergétique, le gouvernement algérien amorce une dynamique d'énergie verte en lançant un programme adapté de développement des énergies renouvelables de 15.000 mégawatts d'ici 2035 ainsi que la mise en place d'une production d'hydrogène vert orienté vers l'export. En effet cette nouvelle orientation est d'ores et déjà mise en marche. En effet, Le gouvernement algérien a inscrit, dans le cadre de son plan de relance économique, la transition énergétique vers les énergies nouvelles et renouvelables comme axe prioritaire, dans un objectif de croissance « verte » par le recours aux technologies énergétiques innovantes et digitalisées. C'est ainsi que le développement de l'hydrogène a été inscrit parmi les objectifs prioritaires du gouvernement algérien. L'Algérie compte, néanmoins, maintenir sa position d'acteur majeur sur la scène

énergétique mondiale en valorisant toutes ses ressources naturelles. L'Algérie, à travers son programme de développement des énergies renouvelables, vise à accélérer et faire réussir sa transition énergétique qui comprend les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles bas carbone, et la promotion de l'investissement dans les infrastructures énergétiques et les technologies les plus efficaces. Le gouvernement développe, pour ce faire, une coopération avec de multiples partenaires européens notamment. IL y'a quelques mois c'était avec les allemands ou il était question de la préparation de la réalisation d'un projet expérimental entre les deux pays pour la production de l'hydrogène vert à Arzew dans le cadre du plan d'action dans ce domaine.

K. H.

INVESTISSEMENTS, RÉDUCTION D'IMPÔTS ET EMPLOIS

Cap sur le grand sud

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Etat va booster le grand sud. Des mesures de réduction fiscale, création d'emplois et d'investissements sont prévues par la loi de Finances de 2025. C'est un pas important pour redonner au grand sud toutes les chances pour développer son potentiel.

Parmi les mesures d'encouragement prévues, il y a lieu de citer une disposition la réduction de 50% sur l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) décidée pour une période de cinq ans depuis la loi de finances 2000.

L'Exécutif a décidé de retoquer l'article 6 de la loi de finances 2000 qui contenait un abattement fiscal de 50% sur l'impôt sur le revenu global et l'impôt sur le bénéfice des sociétés et qui concerne « les revenus provenant des activités exercées par des personnes physiques ou des sociétés dans les wilayas d'Illizi, de Tindouf, d'Adrar, de

Tamanrasset, de Timimoun, de Bordj Badji Mokhtar, d'In Salah, d'In Guezzam et de Djanet, qui y sont fiscalement domiciliées et établies de façon permanente, bénéficient d'une réduction de 50% du montant de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour une période transitoire de cinq années, à compter du 1er janvier 2025 », peut-on lire dans le projet de loi de Finances 2025. Le but de cette mesure se veut une incitation à développer l'activité économique dans les wilayas du grand sud du pays en mettant à profit aux investisseurs le soutien à encourager l'initiative économique par l'allègement des charges fiscales, que ce soit pour les personnes physiques ou par des sociétés.

A préciser que cette disposition ne concerne pas les revenus des personnes et des sociétés exerçant dans le secteur des hydrocarbures, à l'exception des activités de distribution et de commercialisation des produits pétroliers et gaziers. Ainsi

OPEP

La demande mondiale en pétrole va croître en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) mise toujours sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025 mais en baisse par rapport à ses prévisions précédentes, selon son dernier rapport mensuel publié ce lundi. Le monde consommera en moyenne 104,1 millions de barils de pétrole par jour en 2024, contre 102,2 mb/j en 2023, indique un rapport l'organisation, qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.

Pour 2025, l'Opep table sur une consommation mondiale de 105,7 millions de barils par jour. Dans sa précédente prévision, l'Organisation tablait sur une consommation mondiale de pétrole de 104,2 mb/j par jour en 2024 et de 105,9 mb/j en 2025. L'Opep estime que la demande de pétrole augmentera de 1,9 million de barils par jour en 2024, «ce qui reste bien supérieur à la moyenne historique de 1,4 mb/j observée avant la pandémie de Covid-19».

L'ajustement par rapport à l'évaluation mensuelle précédente «reflète les données réelles reçues, combinées à des prévisions légèrement inférieures pour certaines régions», souligne l'organisation. Au total, la demande des pays non-membres de l'OCDE devrait augmenter de 1,8 million de barils par jour cette année par rapport à 2023, et de seulement 0,1 mb/j pour les pays membres de l'OCDE (qui représente des pays développés), principalement dans les Amériques. «Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 sont également révisées à la baisse», à 1,6 million de barils par jour. «La demande de pétrole des pays non membres de l'OCDE devrait être le moteur de la croissance de l'année prochaine, en augmentant d'environ 1,5 mb/j en glissement annuel, grâce aux contributions de la Chine, des autres pays d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Inde», indique l'Opep.

En 2019, avant la pandémie de Covid, la planète consommait en moyenne environ 100 millions de barils par jour de pétrole. Le mois dernier, l'Opep a affirmé que la demande pétrolière continuerait de progresser au moins jusqu'en 2050.

pour encourager les projets structurants, l'Etat prévoit un taux d'intérêt bonifié de 3% et pour les autres projets d'investissement, le taux d'intérêt sera de 1% seulement afin d'attirer les opérateurs dans le grand sud. Côté agriculture, le grand sud ne sera pas oublié par l'implantation de projets structurants dans les filières de céréales comme celui de Timimoun et les légumineuses dans la même wilaya. Il faut rappeler que depuis 2022, la mise en valeur des 170.000 hectares dans le grand sud a donné des résultats probants en termes de récoltes du blé, de la pomme de terre, des fruits et produits maraîchers. Mais pas que ça. Le projet d'une grande usine de lait, fourrages et viandes qui a été lancé récemment à Adrar est le fruit d'un partenariat algéro-qatari va permettre de produire 50% des besoins en la matière. Il est sûr que ce grand projet va booster l'emploi qui a connu un chômage endémique ces dernières années.

F. A.

CAN-2025 / TOGO-ALGÉRIE (0-1) :

Les «Verts» en phase finale

L'équipe nationale algérienne de football a officiellement validé son ticket pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, grâce à sa victoire à l'extérieur contre le Togo (0-1), hier au stade de Kégué à Lomé, lors de la 4e journée des qualifications (Groupe E).



**Benchikha présente ses excuses
au public de la JSK**



CAN-2025 / TOGO-ALGÉRIE (0-1) :

JSK

Les «Verts» en phase finale

L'équipe nationale algérienne de football a officiellement validé son ticket pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, grâce à sa victoire à l'extérieur contre le Togo (0-1), hier au stade de Kégué à Lomé, lors de la 4e journée des qualifications (Groupe E).

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Le seul but de la rencontre a été marqué par le défenseur Bensebaïni sur penalty à la 18e minute.

Dans l'autre match du groupe E, la Guinée équatoriale a triomphé à Monrovia face au Liberia (2-1, mi-temps : 1-0). Les réalisations ont été signées par Asue (20e) et Hanza (90e+4), tandis que Gibson a inscrit le seul but du Liberia à la 53e minute.

Avec cette quatrième victoire consécutive, l'Algérie, avec 12 points, a assuré sa qualification à deux journées de la fin, dominant le groupe devant la Guinée équatoriale (7 points) et le Togo (2 points), le Liberia étant en dernière position avec 1 point.

Les deux dernières journées des qualifications se dérouleront entre le 11 et le 19



novembre prochain. L'Algérie affrontera la Guinée équatoriale avant de terminer sa campagne en recevant le Liberia. Les deux premiers de chacun des 11 groupes des éliminatoires se qualifieront

pour la phase finale de la CAN 2025 (prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026), tandis qu'un seul pays obtiendra sa place dans la poule du pays hôte.

M.H.

LIGUE1 MOBILIS :

Séparation à l'amiable entre le CRB et Martins

Le CR Belouizdad a annoncé, lundi, la séparation à l'amiable avec l'entraîneur français Corentin Martins.

«La direction du club et l'entraîneur en chef Corentin Martins ont convenu de mettre fin, à l'amiable, à la relation contractuelle de travail qui les liait, à l'issue de la réunion tenue hier soir (dimanche)», a indiqué le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

3 points seulement en

championnat. Le CR Belouizdad occupe la 13e place au classement général de Ligue 1 Mobilis avec trois points seulement. Il reste sur une mauvaise série de trois nuls et une défaite à domicile. Martins avait pris les rênes du club algérois lors du mercato estival, en remplacement du Brésilien Marcos Paqueta. L'ancien international français (14 sélections/ 1 but), qui a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'AJ Auxerre, a fait également un passage la saison der-

nière sur le banc du Paradou AC (9 victoires, 8 nuls et 5 défaites), avant de claquer la porte en raison d'un désaccord avec la direction.

Avant d'exercer son métier en Algérie, le natif de Brest, âgé de 55 ans, a également dirigé la sélection mauritanienne pendant sept ans (2014-2021). Sous sa houlette, les «Mourabitounes» ont connu une ascension fulgurante, se qualifiant pour la première fois de leur histoire à la CAN-2019 disputée en Egypte.

CAN-2025:

Le Burkina Faso premier pays qualifié

Le Burkina Faso est le premier pays à valider son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 grâce à sa victoire contre le Burundi (2-0), hier dimanche à Abidjan. Mohamed Konaté (5e) et Bertrand Traoré (90+4, sur penalty), atta-

victoires et un match nul en tête du groupe L, avec 10 points soit trois de plus que le Sénégal (2e). Le Sénégal, champion d'Afrique en 2021, composera son billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations s'il bat le Malawi ce mardi.

SPORT

Victoire des U20 face à la Mauritanie 2-0



Victoire des Algériens face à la Mauritanie 2-0 ce dimanche 13 octobre 2024, au stade Mustapha Tchaker de Blida.

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a remporté une victoire convaincante de 2 à 0 contre la Mauritanie lors d'un match amical qui s'est tenu dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation pour le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) qui se déroulera en Égypte du 14 au 26 novembre, et qui est qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) de cette catégorie, selon la Fédération algérienne de football (FAF). Les buts de la rencontre ont été marqués par Kohili Ben Ahmed à la 53e minute et Rayan Jawad Kolli à la 57e minute.

La sélection U20 continuera sa préparation avec un nouveau stage prévu prochainement en vue du tournoi UNAF. Lors de leur première rencontre amicale, les 2 équipes avaient fait match nul (2-2). Pour ces 2 matchs, le sélectionneur national a convoqué 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger. L'équipe algérienne débute le tournoi de l'UNAF contre l'Égypte le dimanche 17 novembre à Suez. Elle affrontera ensuite le Maroc le mercredi 20 novembre, suivie de la Tunisie le samedi 23, et enfin la Libye le mardi 26. Les 2 premières équipes se qualifieront pour la phase finale de la CAN, dont le pays hôte n'a pas encore été déterminé.

Benchikha présente ses excuses au public de la JSK

L'entraîneur de la JS Kabylie, Abdelhak Benchikha, s'est expliqué sur la défaite amère concédée, samedi à domicile, face au CS Constantine, réduit à dix dès la 55e minute de jeu.

« Nous nous sommes créé un certain nombre d'occasions, et au plus fort de notre domination, nous prenons des buts qu'on aurait jamais dû prendre, car à mon sens ce sont des cadeaux que notre défense a offert à l'adversaire », regrettait Benchikha en conférence de presse

« La défaite sera analysée dans le détail »

« Malgré une performance globale satisfaisante sur le terrain, des erreurs lourdes ont fini par coûter cher à l'équipe, menant à ce revers inattendu », a ajouté le driver des Canaris.

Pour le « Général », ses troupes « ont surtout failli mentalement ».

« En supériorité numérique alors que la logique voudrait que l'on soit plus performants, c'est l'inverse qui s'est produit », dira-t-il en mettant en exergue ce « coup de massue reçu sur la tête après le 3ème but ».

Sans vouloir porter le chapeau à quiconque sur cette défaite, Benchikha a pris sur lui le revers du jour.



« Comme souvent, la défaite est assumée par le coach et ce même si aujourd'hui je dirai qu'elle est collective. Cette défaite sera analysée dans le détail et les défaillances du jour seront décryptées afin de renouer avec le succès et redonner de la joie à ces milliers d'inconditionnels auprès de qui on s'excuse pour cette défaite tant ils ne méritent pas de repartir chez eux avec le cœur plein d'amertume », a-t-il expliqué.

Un public exemplaire

Des inconditionnels qui viennent une nouvelle fois d'exprimer leur « Meraki » (passion en grec ndlr) envers leur équipe de toujours.

Des inconditionnels qui pour l'heure semblent accepter ces deux derniers revers at-home mais refusent le fameux « jamais deux sans trois ».

A moins qu'il faille chasser la

malédiction comme cela se

faisait par le passé par le sacrifice d'une bête sur le pelouse en l'offrant aux dieux

du stade Hocine Ait-Ahmed pour conjurer le mauvais sort. Aux joueurs de se secouer et de mériter le soutien de ce formidable public qui vient

une fois de plus de montrer à la face du monde son fair-play et surtout que l'on peut vivre sa « Meraki » débordante sans casser et faire dans la

violence en cas de défaite.

ESM-USMA et ASO-USMK le 22 octobre

Les matchs ESM-USMA et ASO-USMK, comptant pour la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ont été programmés le mardi 22 octobre, selon la LFP.

Ces deux rencontres qui devaient se jouer samedi, ont été reportés en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO, retenus avec leurs sélections respectives durant la fenêtre internationale du mois d'octobre.

Le nouveau promu l'ES Mostaganem occupe provisoirement la 9e place avec le MC Oran, la JS Saoura, et le Paradou AC, avec 4 points chacun, alors que l'USMA est troisième (7 pts). De son côté, l'ASO Chlef a été reléguée à la position de lanterne rouge (16e, 2 pts) après le succès décroché par le MC El-Bayadh à Alger face au CR Belouizdad (3-2), tandis que l'USMK pointe à la 6e place, en compagnie de l'US Biskra et l'ES Sétif, avec 5 points chacun.



Le derby USMA-CRB ce vendredi au stade du 5-Juillet

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui sera dominé par le derby USMA-CRB.

Ce derby algérois se jouera vendredi au stade du 5-Juillet, partir de 19, a t-on indiqué sur le site officiel de la LFP. Trois rencontres sont programmées le vendredi 18 octobre où l'actuel leader l'Olympique Akbou recevra la lanterne rouge ASO Chlef au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (16h00). Cette 5e journée se pour-

suivra le samedi 19 octobre avec quatre matchs au menu.

Le programme de la 5e journée de la Ligue 1 Mobilis :

Vendredi 18 octobre :
Olympique Akbou – ASO Chlef 16h00
USM Khenchela – MC Alger 16h00
ES Sétif – ES Mostaganem 18h00
Huis clos
USM Alger – CR Belouizdad 19h00
Samedi 19 octobre :
MC El-Bayadh-NC Magra 16h00
CS Constantine-Paradou AC 16h00
US Biskra-JS Saoura 17h45
MC Oran-JS Kabylie 19h00.



La direction et le staff technique du CR Belouizdad sous pression



En allant battre le CR Belouizdad (2-3) sur la pelouse du stade 5-Juillet-1962, le MC El-Bayadh a réalisé la plus grosse surprise de ce round. Même si le nouveau promu, l'Olympique Akbou, a dominé lui aussi, le Paradou AC en déplacement (1-3) et que le CS Constantine est allé

perpétuer la tradition à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-3), d'aucuns ne s'attendaient à la déroute at home du CR Belouizdad face à la modeste équipe d'El-Bayadh.

Malaise chez les Belouizdadis

Loin de minimiser ce club ni lui

enlever le mérite de sa performance, le MCEB agonise depuis le début de l'actuel exercice en raison du manque de moyens dont il souffre. En effet, le staff technique et les joueurs n'ont pas été régularisés depuis la saison écoulée et difficulté de se déplacer pour disputer les matchs de championnat en raison des problèmes de trésorerie, la formation d'El-Bayadh a réussi un véritable exploit et a semé un malaise dans la maison des Rouge et Blanc de la capitale. En dépit de la bonne volonté des joueurs belouizdadis sur le terrain, les résultats ne suivent toujours pas. Après quatre journées de compétition, le CRB n'a pas encore signé sa première victoire, se contentant seulement de trois nuls. Au classement, le club de Laakiba occupe la 13e place avec un total de 3 points. Soit six longueurs de retard du leader, l'O Akbou, et une unité d'avance de la lanterne rouge, l'ASO Chlef, qui compte un match en mois. C'est dire le début catastrophique du CRB qui a pourtant habitué ces dernières saisons ses supporters à des débuts presque parfaits.

Rabehi et Martins indésirables

Ces résultats en deçà des attentes ont provoqué le courroux du public belouizdadi. Si les joueurs sont quelque peu épargnés, les responsables du club et le staff technique à sa tête le Français Corentin Martins se sont attirés les foudres des incondtionnels des Rouge et Blanc. Ces fans ne cessent d'exprimer leur mécontentement sur les réseaux sociaux en réclamant le départ du président Mehdi Rabehi et de l'entraîneur Martins. Certains sont même allés plus loin en suggérant le retour de Belhadj à la tête du club et l'ancien joueur, Djaber Naamoune, actuellement consultant à la télévision nationale, comme directeur sportif. Selon une source très aux faits des affaires du CRB, la maison belouizdadie est en effervescence et des changements pourraient intervenir à tout moment. A moins d'un sursis pour préparer le très important derby face à l'USM Alger, prévu vendredi prochain, pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Charef nouvel entraîneur du RCK

Boualem Charef est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement de Mourad Karouf, limogé.

« La direction du RCK annonce la désignation de Boualem Charef à la tête de la barre technique de l'équipe première, accompagné de son staff. Le nouveau coach a entamé ses fonctions dimanche après-midi », a indiqué le club pensionnaire de la

Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest) dans un communiqué publié ce dimanche.

La formation koubéenne a signé vendredi soir son premier succès depuis le début de la saison, en déplacement face au SC Mecheria (2-1), pour le compte de la 4e journée du championnat. Un succès qui a permis aux coéquipiers du capitaine Sid Ali Yahia Chérif de monter à la

8e place au classement, en compagnie du SKAF Khemis-Miliana et du GC Mascara, avec 5 points chacun. Charef (66 ans) restait sur une expérience sur le banc de l'USM El-Harrach la saison dernière. Il a entraîné plusieurs clubs en Algérie tels que le MC Alger (2014), l'USM Bel-Abbès (2015), et l'USM Alger (2022).



FINANCE ISLAMIQUE

Les nouvelles réformes renforceront l'attractivité et la compétitivité

Les récentes réformes du cadre juridique régissant la finance islamique en Algérie devraient rendre les financements conformes aux préceptes de la charia plus attractifs et compétitifs sur la place bancaire nationale, ont affirmé des acteurs du secteur.

S'exprimant à l'APS, plusieurs intervenants sur le marché de la finance islamique estiment que les contraintes qui existaient en raison de textes juridiques inadaptés aux caractéristiques de ce nouveau type d'activité bancaire ont commencé à disparaître progressivement avec la publication de plusieurs décrets visant à lui conférer les mêmes avantages que la finance conventionnelle. Le plus récent de ces décrets est celui du 13 juillet dernier relatif à la bonification du taux d'intérêt ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts immobiliers accordés par les banques et les établissements financiers. Ce nouveau texte fixe les niveaux et les modalités d'application de ces bonifications au titre des opérations bancaires exécutées dans le cadre des produits de financement islamique pour l'acquisition d'un logement collectif, la construction d'un logement rural ou la construction d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.

Grâce à ce texte, les demandeurs de financement bancaire selon la formule islamique pourront bénéficier d'une bonification assurée par le Trésor public sur la marge bénéficiaire applicable, de l'ordre de 5 % lorsque les revenus du bénéficiaire (plus, le cas échéant, ceux de son conjoint) se situent entre une et six fois la valeur du Salaire minimum national garanti (SNMG) et de 3% lorsqu'il est compris entre 6 et 12 fois le SNMG. Ainsi, le client devra payer une marge bénéficiaire bonifiée sur son prêt immobilier, qui peut atteindre 1 % lorsque le revenu du bénéficiaire se situe entre une et six fois le SNMG et 3% lorsqu'il se situe entre 6 et 12 fois le SNMG.

Dans ce cadre, le membre du Haut-Conseil islamique (HCI) et expert en finance islamique, Mohamed Boudjellal, a souligné l'importance de ce décret qui



«constitue un saut qualitatif permettant d'élargir la portée des financements accordés par les banques et guichets islamiques, et permettra à ces institutions financières de capitaliser les dépôts collectés au cours des quatre dernières années». Il s'agit également d'une nouvelle étape qui permet à la finance islamique de se rapprocher de la finance classique en matière d'avantages, et qui ouvre la voie à d'autres chantiers comme la généralisation du soutien accordé par l'Etat aux investisseurs dans divers secteurs (industrie, agriculture, tourisme...), à l'instar de ce qui se fait dans la finance conventionnelle.

Sur ce point, Dr Boudjellal a affirmé que des efforts au niveau du HCI sont en cours pour soumettre des propositions visant à modifier et compléter les textes juridiques relatifs aux différentes facilitations bancaires accordées par le Trésor public, afin de les généraliser en incluant la finance islamique. Pour sa part, le chef du département de la finance islamique au Crédit populaire algérien (CPA), Sofiane Mazari, a estimé que les dispositions du nouveau décret exécutif constituaient «un pas important pour renforcer l'accès au financement immobilier dans le cadre des produits de la finance islamique», car ils permettront «de lever une contrainte majeure qui a entravé la croissance du secteur». Avant la publication, la finance islamique était confrontée à un défi majeur avant la publication de ce décret,

car elle ne bénéficiait pas du soutien du Trésor, «ce qui la rendait plus couteuse pour les clients et entravait ainsi sa compétitivité par rapport à la finance classique». Ce nouveau décret, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de textes visant à renforcer le rôle de la finance islamique sur le marché, permettra de réduire les coûts des prêts immobiliers, faciliter l'accès à la propriété avec des charges moindres, selon le responsable. A titre d'exemple, le nouveau texte devrait permettre des réductions allant de 20.000 DA à 30.000 DA, au profit des clients concernés de cette banque publique, sur les mensualités payées dans le cadre de leurs prêts immobiliers. Selon une simulation d'un prêt bancaire pour l'achat d'un appartement de 8 millions DA, sur une durée de 30 ans, sur la base des marges appliquées actuellement au guichet de la finance islamique du CPA, au profit d'un client ayant un revenu mensuel de 80.000 DA, le montant du financement sera de 7,2 millions DA, avec un apport personnel de 800.000 DA, et le montant des mensualités sera de 43.000 DA. Toutefois, la mise en œuvre du nouveau décret permettra de réduire le montant des mensualités à 23.000 dinars, si le client remplit les conditions exigées pour bénéficier de la bonification, notamment celle de ne pas bénéficier d'aucune aide financière de l'Etat pour l'acquisition d'un logement. Une autre simulation sur un financement d'une valeur de 12 millions DA, avec un apport

personnel de 1,2 million DA et un financement de 10,8 millions DA, les mensualités versées par le client à la banque publique passeront d'environ 64.000 DA à 45.000 DA après la mise en œuvre des dispositions du nouveau décret, selon les explications du même responsable. De son côté, la Direction de la finance islamique au niveau la Banque de développement locale (BDL) a salué cette nouvelle mesure qui permettra d'augmenter «considérablement» la part de la finance islamique sur le segment immobilier. Une simulation d'un prêt bancaire faite au niveau de la BDL, pour l'acquisition d'un appartement d'une valeur de 8 millions DA, sur 25 ans, au profit d'un client de 44 ans, disposant d'un revenu mensuel de 60.000 DA, le montant du financement passera d'environ 4,09 millions DA à 7,16 millions DA, après l'application des dispositions du nouveau décret exécutif. Le montant de la marge bénéficiaire sera réduit, quant à lui, à 935.000 DA au lieu de 4 millions DA, après l'entrée en vigueur du nouveau décret, selon les explications fournies par la direction. Il est à noter que les prêts immobiliers islamiques concernent les formules de Murabaha et Ijara (pour l'acquisition d'une logement habitable) et de la formule Istisna (pour la construction ou l'aménagement d'un logement), avec l'obligation de fixer les marges bénéficiaires dans les contrats.

BOUIRA

Essais techniques pour la mise en exploitation de la nouvelle unité de Giplait

Le groupe industriel public des productions laitières «Giplait» a lancé dimanche les premiers essais techniques pour la mise en exploitation prochaine de son unité à Bouira d'une capacité de production de 250.000 litres par mois. Ces essais ont été effectués à l'intérieur de l'usine implantée à la sortie Est de la ville de Bouira, en présence de la Présidente-directrice générale du groupe Giplait, Mme Samah Lahlouh, et du wali Abdelkrim Laâmoury.

Dans un point de presse, la P-dg de Giplait a expliqué qu'il s'agissait de premiers essais techniques lancés en prévision de la mise en exploitation de cette unité dans les prochains jours. «Une fois opérationnelle, cette usine produira jusqu'à 92 millions de litres par an», a déclaré à la presse Mme Lahlouh.

L'ouverture de cette usine «permettra de couvrir tous les besoins de la wilaya de Bouira en matière de lait en sachet et

dérivés ainsi que les besoins de quelques wilayas voisines», a-t-elle fait savoir.

«Cette unité est un projet ambitieux, et elle est le fruit des efforts consentis par les pouvoirs publics visant à développer l'économie locale et la filière lait et dérivés dans cette wilaya», a ajouté Mme Lahlouh. La même responsable a précisé également que l'objectif de ce projet «est de renforcer la capacité de production du Groupe Giplait, ainsi que

d'étendre son réseau de distribution à travers tout le territoire national.

«Nous voulons également créer des postes d'emplois pour les jeunes de la région», a-t-elle dit. Construite sur une surface de plus de 3.500 m² pour une enveloppe financière de 600 millions de dinars, cette usine est équipée de matériels et machines modernes en vue d'assurer une bonne production et une bonne qualité du lait, selon les détails fournis par la P-dg du groupe.

GHAZA

Les sionistes détruisent et tuent tout ce qui peut l'être

Dans la poursuite de son génocide contre les Palestiniens de la bande de Ghaza, l'armée israélienne a intentionnellement détruit des écoles et des installations médicales lors de son invasion terrestre du quartier d'Al-Zaytoun, au sud de la ville de Ghaza, et de Jabalia, au Nord de la bande.

PAR EUROMED MONITOR

Sept jours après le début de leur dernière incursion terrestre dans le territoire assigé, les forces israéliennes se sont retirées du quartier Al-Zaytoun de la ville de Ghaza.

Le retrait du mercredi 15 mai a révélé la destruction de trois écoles, Ain Jalut, Atta Al-Shawa et Hassan Al-Nakhalah, ainsi que de la clinique médicale Zaytoun, qui fournissait des soins de santé aux quelque 80 000 habitants du quartier.

Jeudi dernier, l'armée israélienne a lancé sa troisième opération militaire dans le quartier de Zaytoun depuis le début de son agression contre la bande de Ghaza. L'opération la plus récente comprenait des raids aériens et d'artillerie lourde, une incursion au sol avec des véhicules militaires et la destruction d'autres bâtiments résidentiels, transformant le quartier en un tas de décombres et forçant des centaines de familles à évacuer.

Les avions de guerre israéliens ont frappé le bâtiment de quatre étages de la clinique Al-Sabra à 4h30 du matin mercredi.

La clinique, gérée par l'UNRWA, est située dans le quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Ghaza, et hébergeait environ 50 personnes déplacées, dont des femmes, des enfants et des blessés. L'explosion a fait d'autres morts et blessés, les survivants ayant été sortis de sous les débris. Avant l'attaque meurtrière, les forces israéliennes ont d'abord percé le mur extérieur de la clinique, puis sont parties sans demander aux personnes à l'intérieur de quitter les lieux, donnant ainsi un faux sentiment de sécurité à ceux qui s'y trouvaient. Deux jours plus tard, les forces israéliennes les ont trahis en bombardant la clinique avec des avions militaires, sans aucun préavis. Safiya Rushdi Arhaim, 43 ans, a expliqué à l'équipe de l'Euro-Med Monitor qu'elle et sa famille avaient été déplacées du quartier d'Al-Zaytoun vers la clinique Al-Sabra. Ils ont été surpris lorsque, mercredi à l'aube, des avions de guerre F-16 ont survolé le bâtiment à plusieurs reprises avant de lancer quatre missiles sur les quatre étages du bâtiment, les détruisant tous et tuant, blessant ou traumatisant toutes les personnes qui s'y trouvaient. Mme Arhaim a déclaré que son fils Suleiman, 24 ans, et son mari Tayseer Suleiman Arhaim, 47 ans, ont été blessés au cours de l'attaque, ce qui représente la deuxième série de blessures pour la famille en peu de temps. Elle a déclaré qu'elle et le reste des personnes déplacées se sentaient relativement en sécurité dans



la clinique, en particulier après que les forces israéliennes ont fait irruption dans la zone et ont détruit le mur extérieur avec des bulldozers, mais n'ont pas demandé aux personnes à l'intérieur de quitter les lieux.

Au contraire, les forces israéliennes leur ont transmis des messages par téléphone à l'approche du quartier de Zaytoun, mais ces messages ne les ont pas avertis de l'imminence de l'attaque, et ils sont restés jusqu'à ce que les avions arrivent et détruisent la clinique au-dessus de leurs têtes. Alors que plusieurs familles ont été tuées et gravement blessées, elle et les membres de sa propre famille ont survécu à l'attaque. Ces derniers jours, les forces israéliennes ont bombardé ou ouvert le feu sur six écoles de l'UNRWA à Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, où vivent des milliers de familles déplacées. L'armée israélienne a forcé ces personnes déplacées à évacuer à nouveau, arrêtant et tuant un certain nombre d'entre elles au cours de l'opération. On ne sait pas encore si les écoles de la région ont été entièrement détruites ou si les bombardements n'ont causé que des destructions partielles. Ces écoles s'ajoutent aux centaines que les forces israéliennes ont déjà détruites, entièrement ou partiellement, depuis le 7 octobre 2023. Les écoles ont été détruites par des bombardements, des obus d'artillerie, des démolitions ou des bulldozers. Dans sa guerre génocidaire, qui dure depuis le 7 octobre, Israël a détruit totalement ou partiellement 80 % des écoles de la bande de Ghaza. Dans une déclaration commune publiée le 18 avril 2024, les experts de l'ONU ont qualifié cette situation de « scolaricide » et de privation d'une nouvelle génération de Palestiniens de leur avenir académique. Une étude publiée dans le New York Times confirme ces chiffres. Selon ce rapport, plus de 200 écoles de la bande de Ghaza ont été directement visées par l'artillerie, les bombes ou les missiles israéliens. Même les écoles gérées par l'UNRWA, qui sont devenues des abris pour des centaines de milliers de civils déplacés de force, ont été et continuent d'être la cible d'attaques israéliennes intenses, dont certaines sont fréquentes et d'autres irrégulières, même dans des zones qu'Israël a déclarées « sûres ». Dans le cadre de son assaut militaire contre la bande de Ghaza, qui dure depuis près de huit mois, l'armée israélienne s'est employée méthodiquement à milita-

riser des institutions civiles, transformant des lieux tels que des hôpitaux, des écoles et d'autres établissements d'enseignement en bases militaires, en violation flagrante du droit international et des conventions sur la guerre. L'armée israélienne a transformé de nombreuses écoles en bases militaires et en centres de détention au cours de son invasion de la majeure partie de la bande de Ghaza. C'est le cas de l'école préparatoire Salah al-Din, dans la ville de Ghaza, qui a été transformée en février dernier en centre de détention et d'enquête pour des centaines de personnes. Comme elle l'a fait il y a plusieurs mois avec l'université Al-Israa, dans le sud de la ville de Ghaza, l'armée israélienne a continué à démolir et à faire exploser fréquemment des bâtiments civils après les avoir transformés en quartiers généraux militaires. Tout cela se fait au mépris des principes du droit international humanitaire, tels que la discrimination, la proportionnalité et la nécessité militaire. Jusqu'à la mi-avril 2024, l'attaque militaire israélienne contre la bande de Ghaza aurait tué plus de 6 500 étudiants et 756 enseignants, et blessé des milliers d'autres membres des deux groupes. Le nombre de morts devrait augmenter chaque jour, et plus de 625 000 étudiants n'auraient toujours pas pu exercer leur droit à l'éducation au cours d'une année scolaire entière. Le chef du bureau des Nations unies pour les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Ajith Sunghay, a déclaré précédemment que le système éducatif à Ghaza « n'existe plus à ce stade », citant la destruction des écoles par les opérations de bombardement israéliennes ainsi que leur utilisation par les Palestiniens déplacés en tant qu'abris. « Les enfants ne trouvent plus d'endroit où apprendre », a-t-il déclaré. Dans un rapport publié le 13 décembre 2023, Euro-Med Monitor a révélé que l'armée israélienne a transformé des écoles abritant des dizaines de milliers de personnes déplacées en centres militaires et en sites d'exécution sur le terrain dans le cadre de son génocide contre les Palestiniens. Euro-Med Monitor a reçu à l'époque des témoignages sur les exécutions et les meurtres injustifiés de civils palestiniens par les forces de l'armée israélienne après les avoir détenus pendant des jours dans les écoles où ils avaient cherché refuge pour échapper à la violence israélienne. Dans une lettre ouverte publiée en mars, une centaine

d'universitaires européens de renom ont condamné le génocide perpétré par Israël contre les civils palestiniens dans la bande de Ghaza, évoquant la liquidation physique et culturelle du peuple palestinien et la destruction systématique du système éducatif de la bande de Ghaza. Il est essentiel de protéger les écoles de la bande de Ghaza des attaques militaires israéliennes. La communauté internationale doit faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses opérations militaires contre et à l'intérieur des écoles de la bande, afin de garantir le droit à l'éducation des enfants palestiniens et de s'assurer qu'ils retournent dans leurs salles de classe dès que possible, d'autant plus que ces écoles nécessiteront d'importants travaux de réparation et de reconstruction.

La transformation de bâtiments scolaires en bases militaires est une pratique qui s'inscrit dans la continuité de l'héritage colonial israélien de domination et de destruction des composantes fondamentales du peuple palestinien, notamment de son patrimoine culturel et éducatif.

La communauté humanitaire doit être informée des conditions horribles dans lesquelles vivent les enfants de la bande de Ghaza. Les enfants font partie des populations les plus vulnérables en période de conflit armé, où que ce soit, et l'assaut militaire israélien en cours sur la bande de Ghaza aggrave leurs souffrances de jour en jour. Ils ne sont protégés en aucune manière par le droit international et l'armée israélienne en a fait des cibles directes et intentionnelles de meurtres, d'exécutions et d'attaques délibérées et aveugles. Ils sont également victimes de crimes tels que la famine, le siège, le refus de soins de santé et de produits de première nécessité pour la survie, et le refus prolongé d'éducation, ce qui aura un impact négatif sur leur capacité à exercer leurs autres droits et les rendra vulnérables à la pauvreté, au chômage et à l'exploitation. Enfin, les générations futures risquent de ne pas disposer des connaissances nécessaires pour reconstruire la société palestinienne dans la bande de Ghaza une fois que la guerre génocidaire d'Israël aura pris fin. Il est important d'autoriser des commissions d'enquête et des comités techniques spécialisés à se rendre dans la bande de Ghaza pour examiner les crimes horribles commis par Israël et le tenir pour responsable de ses violations répétées de la Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide. Ces violations comprennent la persécution systématique des habitants de la bande de Ghaza en raison de leur héritage palestinien, ce qui implique de les tuer et de les maltraiter physiquement et psychologiquement, de saper leur capacité à survivre et de les forcer à fuir leurs maisons en écrasant et en militarisant les propriétés civiles.

** L'Observatoire Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme est une organisation indépendante à but non lucratif dirigée par des jeunes qui défend les droits humains de toutes les personnes à travers l'Europe et la région MENA, en particulier celles qui vivent sous occupation, en proie à la guerre ou à des troubles politiques et/ou ont été déplacés en raison de persécutions ou de conflits armés.*

VACCINATION HPV

Nouvelles preuves d'efficacité, notamment chez les femmes plus défavorisées

Une nouvelle étude rappelle l'efficacité élevée et durable de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) en Angleterre, en révélant des taux associés considérablement réduits de cancer du col de l'utérus.

Cette réduction de l'incidence de ces cancers observée dans tous les groupes socio-économiques incite de plus à élargir les programmes de vaccination contre le HPV. De nouvelles données présentées dans le *British Medical Journal* qui sensibilisent plus largement à l'importance de l'égalité d'accès aux soins de santé.

Car ce sont bien les femmes des communautés les plus défavorisées qui encourent, toujours, un risque plus élevé de maladie du col de l'utérus que les femmes des zones moins défavorisées, cependant la recherche montre aussi que des interventions de santé publique bien planifiées et bien exécutées peuvent réellement améliorer les résultats et réduire les inégalités de santé.

Vacciner les filles et les garçons ; Ce principe est particulièrement critique en ce qui concerne le HPV, car c'est l'une des infections sexuellement transmissibles les plus courantes. Aujourd'hui de nombreux pays proposent désormais la vaccination systématique des filles et des garçons âgés de 12 à 13 ans afin de les protéger contre les souches susceptibles de provoquer un cancer plus tard dans la vie. C'est le cas, notamment, en France, où la vaccination contre les HPV est recommandée depuis 2007 chez les filles de 11 à 14 ans, et préconisée chez les garçons depuis janvier 2021. Cependant, en France toujours,



et en dépit de ces lignes directrices, la couverture vaccinale reste très insuffisante. L'étude montre qu'en Angleterre, où le programme de vaccination contre le HPV a débuté en 2008, avec une vaccination de rattrapage pour les 14-18 ans à partir de 2008-10, les taux de cancer du col de l'utérus sont restés plus élevés dans les groupes les plus défavorisés. Ici, les chercheurs de la Queen Mary University of London et des NHS ont analysé les données d'incidence du cancer chez les femmes vaccinées et non vaccinées âgées de 20 à 64 ans entre janvier 2006 et juin 2020. Un indice « de privation » (index of multiple deprivation) a été utilisé pour pouvoir évaluer l'efficacité du programme de vaccination en fonction du niveau socio-économique. Entre janvier 2006 et juin 2020, 29.968 diagnostics de cancer du col de l'utérus et 335.228 diagnostics de lésions précancéreuses du col de l'utérus de grade 3 (CIN3) ont été posés chez des femmes anglaises âgées de 20 à 64 ans. Chez les femmes vaccinées à l'âge de 12-13 ans, les taux de cancer

du col de l'utérus et de CIN3 au cours de l'année supplémentaire de suivi sont respectivement réduits de 84% et 94% vs ceux du groupe plus âgé non vacciné ; à la mi-2020, la vaccination contre le HPV a permis, selon l'analyse, de prévenir 687 cancers et 23.192 CIN3 ; les incidences les plus élevées de cancers et de CIN3 perdurent chez les femmes les plus défavorisées, cependant, le programme de

vaccination apparaît efficace, quel que soit le niveau de privation ; ainsi, le plus grand nombre de cas de cancer du col de l'utérus a bien été évité chez les femmes des communautés les plus défavorisées ;

Idem pour les CIN3 ;

les femmes ayant bénéficié d'une vaccination de rattrapage entre 14 et 18 ans, bénéficient également d'une baisse d'incidence des CIN3 et ce bénéfice est plus élevé, à nouveau, chez les groupes de participantes les moins défavorisées. Reste à atteindre l'objectif de couverture de 90% recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais de telles données peuvent informer, sensibiliser, éduquer et finalement favoriser au fil du temps un tel objectif.

Source : *The British Medical Journal (BMJ)* 15 May, 2024 DOI: 10.1136/bmj-2023-077341 *Effect of the HPV vaccination programme on incidence of cervical cancer and grade 3 cervical intraepithelial neoplasia by socioeconomic deprivation in England: population based*

PUBLICITÉ

GRIPPE

Toujours sur la piste du vaccin universel...

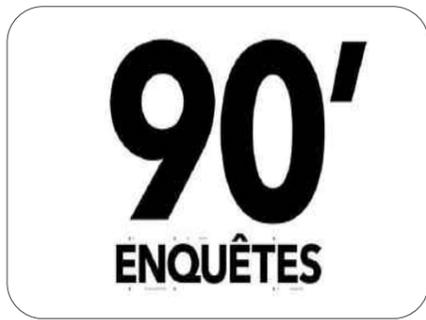
Plusieurs études ont déjà documenté la faisabilité d'un vaccin universel pouvant offrir une large protection contre de multiples souches des virus de la saison grippale, cette nouvelle recherche des National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) et du Human Genome Research Institute (NHGRI), présente, dans la revue *Cell*, une nouvelle stratégie vaccinale bien capable d'induire des anticorps en réponse à des virus grippaux multiples. Dans cette étude, les scientifiques américains identifient 3 types d'anticorps induits par le vaccin, capables de neutraliser différentes souches du virus de la grippe qui infecte les humains. Cette découverte constitue donc bien un pas vers le développement du vaccin universel contre la grippe.

Alors que le vaccin contre la grippe saisonnière doit être mis à jour chaque année en raison des mutations des différents virus grippaux circulants, une région du virus reste en général inchangée, ce qui en fait une cible idéale pour les anticorps induits par le vaccin universel.

Les chercheurs rappellent le principe de leurs travaux

En clair, un vaccin capable d'induire des anticorps en réponse à cette zone fixe serait efficace contre plusieurs sous-types de grippe et supprimerait cette nécessité de mettre à jour le vaccin chaque année. Jusqu'à présent, les scientifiques avaient seulement identifié des anticorps neutralisants à large spectre ciblant la tige du virus.

90' ENQUÊTES



20h25

TMC

En France, toutes les quatre secondes, une personne est victime d'une arnaque en répondant à un faux SMS. Ce sont des centaines, voire des milliers d'euros que les escrocs vont dérober sur les comptes bancaires. Derrière ces vols se cachent des escrocs, de plus en plus jeunes, souvent fans de jeux vidéos, et qui donnent du fil à retordre aux policiers.

MAKING OF



20h10

CANAL+

Réalisateur expérimenté, Simon se lance dans un nouveau projet : un film qui met en scène des ouvriers qui se battent pour empêcher la délocalisation de leur usine. Mais, alors que le tournage ne fait que commencer, Simon apprend une nouvelle qui le place dans une situation fort délicate. En effet, surpris de constater des modifications de dernière minute dans le scénario, deux des producteurs déclarent qu'ils retireront leurs fonds du projet si ces adaptations ne sont pas supprimées. Faute de voir leur demande satisfaite, la menace est vite mise à exécution. Sur le plateau, les conflits se multiplient. La vie privée de Simon n'est guère plus apaisée...

L'HEURE DES PROS 2



20h10

C NEWS

Les invités de #HDPros2 débattent des grands thèmes de l'actualité. Présenté par Pascal Praud du lundi au jeudi et Julien Pasquet le vendredi.

NOTRE HISTOIRE DE FRANCE



20h10

3

À la fin du VIII^e siècle. Fils de Pépin le Bref, Charlemagne, roi des Francs, appartient à la dynastie des Carolingiens. Il rêve de créer un empire aussi puissant que celui des Romains. Le souverain se lance à la conquête de l'Europe occidentale. Il parvient à agrandir son royaume par une série de campagnes militaires, en particulier contre les Saxons païens, mais également contre les Lombards en Italie et les musulmans d'al-Andalus. En 800, Charlemagne est sacré empereur d'Occident par le pape Léon III, qui cherche des soutiens pour défendre la religion chrétienne.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

RIDEAU DE FER, L'OCCUPATION SOVIÉTIQUE



19h55

arte

En février 1945, quelques mois avant la fin de la guerre, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS se réunissent à Yalta afin de s'accorder sur le futur de l'Europe. Staline, en position de force grâce à ses succès militaires, rassure les dirigeants occidentaux en s'engageant à organiser des élections démocratiques dans les territoires libérés par l'Armée rouge. En réalité, il va profiter du chaos ambiant pour étendre sa toile. Moscou manœuvre pour placer ses fidèles à la tête des gouvernements polonais, est-allemand, tchécoslovaque ou hongrois. Se servant partout où il le peut, le Kremlin réquisitionne en même temps les industries de ces pays déjà sous influence. L'idéologie communiste s'impose à tous les esprits.

TOUS NOS VIEUX DE BONHEUR



20h05

5

Logement, loisirs, sexualité, une nouvelle génération bouscule les codes et invente d'autres façons de vivre la vieillesse. Ainsi, près de Toulouse, Anne-Marie et Michel ont créé une colocation pour les seniors. Karine, elle, a fondé une équipe de football pour des femmes de plus de 50 ans dans son village de Dordogne. Francis Carrier, un militant de 70 ans, se bat pour le droit à la sexualité pour tous quel que soit l'âge. En Eure-et-Loir, une jeune directrice d'Ehpad a créé un établissement unique en France. Ici, les personnes âgées retrouvent goût à la vie en s'occupant d'animaux de la ferme.

TULSA KING



20h10

6

En compagnie de sa bande, Dwight Manfredi tente de percer au sein d'un nouveau marché, profitant d'un festival de musique local pour mettre en place son entreprise de protoxyde d'azote. Mais ses activités provoquent un conflit avec les Black MacAdam, un gang de bikers qui tente également d'écouler de la drogue. Le Général reçoit également un appel auquel il ne s'attendait pas et renoue avec le passé...

SNAPPED : MEURTRES AU SOLEIL



20h05

Chérie 25

Un double homicide secoue le comté d'Orange. Kenneth Stahl et sa femme Carolyn semblaient être le couple parfait, jusqu'à ce qu'on leur ôte la vie. Derrière les apparences, les enquêteurs découvrent une relation extra-conjugale et un mobile sordide.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:22
Dohr	12:33
Asr	15:44
Maghreb	18:11
Icha	19:34

GRAND ÉLAN DE SOLIDARITÉ AVEC LA CAUSE SAHRAOUIE

LE MAROC, D'UN REVERS À UN AUTRE !

La question sahraouie connaît un soutien sans précédent qui ne cesse de s'accroître à travers le monde, avec notamment le rétablissement des relations diplomatiques avec certains pays, témoignant de leur attachement au respect de la légalité internationale, et du droit à l'autodétermination et à la souveraineté de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). En effet, pas plus loin qu'avant-hier, l'importante représentativité de la jeunesse internationale lors du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental, le réaffirme bel et bien avec ce grand élan, qui intervient au moment où la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'annuler les accords commerciaux entre le Maroc et l'UE étendus illégalement au Sahara occidental. Le diplomate, Abdellah Arabi a, à ce titre, assuré qu'il s'agit «d'une victoire pour le peuple sahraoui et une réaffirmation quant au fait que la question sahraouie est une question de décolonisation, et que le peuple sahraoui doit décider de son avenir via un référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies», s'est-il réjoui. Cette nouvelle donne fait isoler davantage l'occupant marocain qui pensait que l'affaire du Sahara occidental est une affaire interne au Maroc. Le Makhzen

qui avait essayé, rappelons-le, de soudoyer l'Espagne en recourant à des manœuvres malicieuses dans la perspective de faire accepter aux responsables politiques espagnols la chimère d'un Sahara marocain en reniant les anciennes frontières héritées de la période de l'occupation espagnole. À ce propos, l'Espagne à travers le Congrès espagnol avait voté en faveur du rétablissement de la position historique de Madrid. Tout est clair maintenant, le Makhzen vient de subir un coup très dur et sévère en perdant le soutien diplomatique et politique quant à son approche illusoire et anachronique quant à la question sahraouie et le droit du peuple à l'autodétermination. L'autre revers, ce sont les conséquences de la décision de la France de reconnaître le plan d'autonomie dans le cadre de la marocanité du Sahara occidental. Cette décision a suscité des réactions acerbes et catégoriques à l'adresse de la France par plusieurs pays de quatre continents et du monde. Nombreux sont les ambassadeurs, diplomates africains et d'Amérique latine à avoir appelé les autorités gouvernementales et les organisations internationales et politiques du monde à adhérer à la position de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et aux résolutions onusiennes ayant rejeté la reconnaissance de la prétendue «sou-



veraineté» marocaine sur le Sahara occidental», ont-ils souligné. La position de la France est vue d'une manière unanime comme démarche consacrant le colonialisme en faisant fi des résolutions des Nations-unies en ce qui concerne le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

I.A.

LIGUE1 MOBILIS :

Le derby d'Alger au 5 Juillet et le CSC revient à Hamlaoui.

La Ligue professionnelle de football a fixé les stades et les horaires des matchs de la cinquième journée de la saison, programmés pour les vendredi et samedi prochains.

La ligue a décidé d'organiser le match phare de cette journée entre l'Union de la capitale et son voisin le CR Belouizdad, qui se déroulera au stade 5 Juillet 62, vendredi prochain à partir de 19h00.

Le CSC retrouvera le stade de Hamlaoui pour accueillir l'Atletico Paradou lors de cette journée, avec un match prévu pour samedi à 16h00, sans la présence des supporters en raison d'une sanction infligée au club de Constantine la saison dernière.

La cinquième journée comportera également un autre match à huis clos, celui de essetif et le Taraji Mostaganem, qui se jouera ce vendredi au stade 8 Mai 45 à Sétif, à partir de 18h00.

ACCIDENTE MORTEL À OUARGLA :

Trois victimes dans un drame routier

Trois personnes sont mortes dans un accident de la route survenu, hier dimanche en début de soirée près d'Ouargla, ont rapporté les services de la Gendarmerie nationale (GN).

L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW-202) reliant les communes d'Ouargla et de N'Goussa suite à une violente collision entre deux motocyclettes, entraînant la mort sur place de trois personnes, alors qu'une quatrième personne a été grièvement blessée et évacuée vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville d'Ouargla, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

POURSUITE DES AGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA:

«L'HUMANITÉ DOIT PRÉVALOIR»

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré lundi la poursuite des «horreurs» perpétrées par l'entité sioniste contre la population de la bande de Ghaza, soulignant que "l'humanité doit prévaloir".

«Une autre nuit d'horreur dans les zones intermédiaires. Des tentes ont pris feu suite à une frappe aérienne sur la cour de l'hôpital al-Aqsa où des personnes cherchaient refuge», a écrit M. Lazzarini, dans un post sur les réseaux sociaux.

«Ghaza est un enfer sans fin. Tout cela ne doit pas devenir la nouvelle norme. L'humanité doit prévaloir», a-t-il souligné.

Par ailleurs, le patron de l'UNRWA a déploré le fait qu'une école de l'UNRWA ait été touchée par les bombardements sionistes, lundi matin, faisant 20 martyrs. «L'école devait



être utilisée pour la (deuxième) campagne de vaccination antipolio qui a débuté aujourd'hui», a-t-il fait savoir, mais, a-t-il ajouté, «nous avons dû annuler la campagne de vaccination dans cette école en raison de graves dommages».

Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio dans la bande de Ghaza. En col-

laboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'Unicef et l'UNRWA ont lancé une campagne de vaccination contre la polio ciblant plus de 600.000 enfants de moins de 10 ans, dans la bande de Ghaza. La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%.